

# Sami expulsé en Tunisie : l'arrêté du préfet annulé

Pour la deuxième fois, la justice administrative annule la décision du préfet qui donnait la Tunisie comme pays de destination. Le père de famille reste en rétention en attendant l'appel à Aix.

**S**ami Ellajmi se déplaie du fourgon qui vient de l'extirper du Centre de rétention administrative de Nice (CRA), sous l'œil bienveillant de la police nationale et de la PAF.

Le grand gaillard au visage impassible aperçoit sa femme, ses proches et tous les amis venus le soutenir, devant le tribunal administratif, où son cas a été, hier après-midi, une nouvelle fois examiné. Deuxième audience en moins d'une semaine.

## Vendredi, déjà, réponse favorable

Son avocat, Maître Zia Oloumi, redemandait à la justice administrative d'annuler l'arrêté pris par le préfet des Alpes-Maritimes qui désignait encore la Tunisie – un pays qu'il n'a jamais connu – comme pays de destination pour effectuer ses 5 ans d'interdiction de territoire national.

Et comme vendredi dernier, la justice administrative a annulé cet arrêté préfectoral. « Dans la foulée de l'audience de vendredi et sans avoir les documents, la préfecture a relancé la procédure », souffle M<sup>e</sup> Oloumi, alors que le tribunal s'est retiré pour délibérer.

## Saisie du Juge des libertés

« Il est important que le juge administratif dise au préfet "Vous n'êtes pas obligé de décider de la vie des gens en 25 minutes" », avait-il plaidé quelques minutes avant devant la juge, s'étonnant de l'absence de délai entre le jugement – qui leur était favorable – et le nouvel arrêté préfectoral.

« On va pouvoir saisir – encore une



Maître Zia Oloumi et Sami Ellajmi au tribunal administratif de Nice.

(Photo S. G.)

fois – le juge des libertés et de la détention, pour que Sami puisse sortir du CRA en attendant l'audience devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence où nous contestons cette interdiction de séjourner en France pendant 5 ans. Ce sera le 6 mars », indique le conseil de ce père de famille, alors que le tribunal administratif se vide petit à petit et que, pour la deuxième fois, l'espoir renaît dans le foyer de Sami.

## « Je me bats depuis trois ans »

Sami ne comprend pas vraiment

ce qui lui arrive. « En fait je ne comprends pas parce qu'il n'y a rien à comprendre. J'ai l'impression d'être un simple chiffre à atteindre. Je ne suis pas en situation irrégulière, on me reproche des faits qui sont faux. Trois ans que je me bats, trois ans que ça dure », a-t-il glissé, abattu, avant de rentrer dans le tribunal.

Sami, né en Tunisie, est arrivé en France à la faveur d'un regroupement familial alors qu'il avait à peine plus d'un an. Il a construit sa vie à Nice, épousé une Française avec qui il a 3 enfants âgés de 15

ans, 5 ans et 1 an. « Il est chef d'entreprise et n'a jamais eu de problème avec la justice », grogne une amie venue le soutenir. Jusqu'à ce jour en 2019.

## « Sami doit être près de sa famille »

« Il a pris en charge des demandeurs d'asile en Italie pour les emmener en France. Il a été condamné à 6 mois de prison en première instance. Puis à 8 mois avec 5 ans d'interdiction du territoire français en appel », rappelle son avocat. « Le 6 mars, nous avons une au-

dience pour contester cette interdiction du territoire national qui n'a aucun sens. Mais en attendant, Sami doit être près de sa famille, de son épouse qui a subi un grave accident et de ses enfants qui le réclame », conclut Zia Oloumi.

La préfecture des Alpes-Maritimes – qui n'était pas représentée à l'audience – n'a pas souhaité réagir. « Une instance judiciaire étant en cours, aucune communication ne sera faite à ce sujet », a précisé un porte-parole.

STÉPHANIE GASIGLIA  
sgasiglia@nice-matin.fr

JEUDI 23 FÉVRIER À 18H30

## AZUR POLITIQUES

PIERRE ASCHIERI  
maire de Mouans-Sartoux

DENISE LEIBOFF  
maire de Lieuche et présidente de la Fédération Nationale des Communes Pastorales

Présentée par Céline Moncel  
avec Christian Huault  
rédacteur en chef du groupe Nice-Matin

En partenariat avec

**GROUPE nice-matin**

**BFM**

NICE CÔTE D'AZUR

**INFO - SERVICES - PROXIMITÉ**

TNT 31 - SFR 285/518 - ORANGE 374  
BOUYGUES TÉLÉCOM 360 - FREE 935